



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 05 FEVRIER 2015

Le gouvernement va « verdier » l'automobile

ENVIRONNEMENT La « pastille verte » revient. Des primes inciteront à remplacer les vieux diesels

À quelques mois de la conférence de l'ONU sur le climat à Paris, l'automobile est dans le viseur du gouvernement. Le Premier ministre Manuel Valls et la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, ont annoncé hier le lancement d'un « certificat qualité de l'air » pour les véhicules propres.

« Plusieurs certificats de couleurs différentes seront créés en fonction des seuils d'émissions polluantes des véhicules », a précisé la ministre. Ils permettront aux véhicules les plus propres de circuler lors des pics de pollution ou dans des zones de circulation restreintes.

Une enveloppe de 140 millions d'euros pour les primes à la conversion des vieux véhicules diesels sera par ailleurs disponible en 2015. Elles

iront jusqu'à 10 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique et jusqu'à 6 500 euros pour un hybride, a confirmé le Premier ministre. Ces aides entreront en vigueur le 1^{er} avril.

Sortir du tout diesel

Au soutien aux véhicules électriques et hybrides a été ajoutée une prime de 500 euros pour permettre aux ménages non imposables de remplacer leurs vieux diesels par un véhicule essence neuf ou d'occasion. « Il nous faut progressivement sortir du réflexe "tout diesel" », a estimé Manuel Valls.

Autre mesure emblématique issue des travaux de la conférence environnementale fin novembre : la fin des aides à l'export pour les pro-



Les annonces ont été présentées par Manuel Valls et sa ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. PHOTO PATRICK KOVARIK/AFP

jets de centrales à charbon, l'énergie la plus polluante tant du point de vue de la pollution de l'air que des émissions de CO₂.

« Le président de la République l'a dit et je le répète : la France supprimera l'assurance-crédit à l'export

des centrales à charbon sans stockage de CO₂ », a déclaré Manuel Valls, soulignant que la France devait « montrer l'exemple à quelques mois » de la conférence climat au Bourget. Le calendrier de ce retrait doit toutefois encore être arrêté.

LGV PARIS-BORDEAUX

Mobilisation générale

Pétition, pression financière et politique : la qualité de desserte de la gare d'Angoulême est en jeu

BERTRAND RUIZ

b.rui@sudouest.fr

Ainsi donc, la qualité de desserte promise à la gare d'Angoulême serait sacrifiée sur l'autel de la rentabilité de la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux. La menace plane depuis octobre et la publication d'un rapport de la Cour des comptes, qui prédit des déficits abyssaux pour la SNCF, dès lors que « des arrêts fréquents » dans les gares intermédiaires feraient « disparaître l'avantage lié à la grande vitesse ».

En Charente, la réaction fut immédiate. Président du Grand Angoulême, Jean-François Dauré brandit la convention de desserte signée avec l'État. Les collectivités qui financent le chantier bloquent leur versement. Et une pétition est lancée par l'Agglo pour que « les engagements soient respectés ». Le point sur le dossier.

1 Que dit la convention de desserte de 2011 ?

La convention de desserte de 2011 assure, à compter de la mise en service de la LGV en 2017, un certain nombre de dessertes aux gares de Châtelleraut, du Futuroscope, de Poitiers, d'Angoulême et de Libourne. Angoulême obtient 22 liaisons quotidiennes avec Paris (11 dans un sens, 11 dans l'autre) réparties ainsi : six entre 5 et 9 heures, sept entre 9 et 16 heures, cinq entre 16 et 19 heures et quatre après 19 heures.

La convention va jusqu'à donner le temps moyen du trajet Angoulême-Paris (2 h 25) et le temps de la liaison la plus rapide (2 h 05). Elle garantit également « la complémentarité entre les dessertes assurées par les trains à grande vitesse et les ser-



La qualité de desserte d'Angoulême se joue dans les prochains mois. PHOTO ARCHIVES TADELUSZ KLUBA

vices régionaux de voyageurs ». Cette convention est censée être appliquée pour une durée de dix ans, soit jusqu'en 2027.

Toutes les collectivités concernées ont signé cette convention, à l'exception de la Région Poitou-Charentes : à l'époque, la présidente Ségolène Royal avait refusé de verser la contribution régionale de 103 millions d'euros. Rappelons que, de leur côté, les collectivités charentaises (Conseil Général, Grand Angoulême et Communauté de communes de Cognac) ont accepté de financer le « chantier du siècle » à hauteur de 45 millions d'euros. La convention a également été paraphée par l'État et

RFF (Réseau ferré de France). Mais la SNCF n'a pas été associée. C'est là où le bât blesse...

2 30 % en moins : les élus vent debout

Rien n'est écrit, « mais la SNCF nous a parlé de 30 % d'arrêts en moins », tempête Jean-François Dauré. Le président du Grand Angoulême multiplie les initiatives pour démontrer qu'Angoulême « est au cœur d'une zone de chalandise de 700 000 habitants ». La réduction des dessertes en dessous du seuil de la convention n'est donc pas admissible.

Première mesure : l'arrêt du financement de la ligne. Grand Angou-

lême a bloqué son versement 2014 (900 000 €). Les Cognaçais ont suivi et le Département devrait en faire autant, vendredi, en commission permanente. Deuxième mesure : la nomination d'un médiateur pour régler le conflit. Une demande acceptée puisque Jean Auroux, ancien ministre du Travail de François Mitterrand, a été désigné. « Sauf que le médiateur, pour qui j'ai énormément de respect, va s'appuyer sur les données d'un cabinet suisse financé par la SNCF », affirme le président de l'Agglo. Au four et au moulin, Dauré mobilise tous azimuts. Les soutiens des présidents de Région Jean-François Macaire et Alain Rousset (1)

sont acquis. Hier midi, il a profité de la venue à Angoulême de Laurent Cavrois, patron de Lisea, futur gestionnaire de la ligne, pour lui faire part de ses doléances. « Nous sommes au départ d'une mobilisation sans précédent », promet Jean-François Dauré. Le président pense que la question devra être réglée avant l'échéance des régionales, en décembre prochain.

3 Une pétition pour mobiliser

La mobilisation des élus est une chose. Celle des « forces vives », simples citoyens, patrons d'entreprise ou responsables associatifs, en est une autre. Le Grand Angoulême a donc lancé une pétition en ligne (2), adressée au président de la SNCF Guillaume Pépy, pour dire « non au désert ferroviaire entre Bordeaux et Paris ».

Extrait : « Aujourd'hui, on nous traite avec mépris, on ignore nos objectifs de développement économique, on ne tient pas compte de la vie de nos habitants en réduisant le nombre de trains d'un tiers. En réalité, seuls les profits de la SNCF et de Vinci prévalent. » Hier en fin d'après-midi, moins de 24 heures après son lancement, la pétition avait recueilli près de 1000 signatures.

(1) Les Girondins Alain Rousset, Alain Jupé et Philippe Madrelle ont cosigné un courrier à la ministre Ségolène Royal pour lui demander d'activer le comité de suivi de la convention de financement.

(2) https://secure.avaaz.org/fr/petition/Guillaume_Pepy_President_de_la_SNCF_Les_dessertes_LGV_a_Angouleme/

Le combat pour l'eau potable

POITOU-CHARENTES Décryptage du programme Re-sources qui agit pour garder une eau de qualité

POITOU-CHARENTES

Dans le panier de la mariée avant la fusion avec l'Aquitaine et le Limousin, des initiatives ou spécialités devront trouver leur place dans la nouvelle région. Aujourd'hui, le programme Re-sources.

THOMAS BROSSET

En trente ans, 300 captages ont été fermés en Poitou-Charentes essentiellement en raison de la dégradation de la qualité de l'eau. Dégradation qui trouve ses origines dans les années 80, quand la Politique agricole commune (PAC) s'est mise à encourager la grande culture et que l'utilisation intensive des nitrates et pesticides a commencé à empoisonner les nappes et les eaux de surface.

Il a fallu utiliser des traitements de plus en plus lourds et chers pour redonner sa potabilité à l'eau du robinet. Un constat alarmant qui a incité l'Etat à réagir dès le début des an-

nées 2000 en faisant recenser les captages « stratégiques », bassin par bassin. Initié par la Région Poitou-Charentes, le programme Re-sources est né de cette volonté de reconquérir la qualité de l'eau du robinet.

Beaucoup de temps

« Le constat était alarmant. Notamment dans les Deux-Sèvres, terre d'élevage, où il y avait des contentieux en raison de la dégradation importante du milieu par les nitrates. Des eaux souterraines comme superficielles. C'est donc par les Deux-Sèvres que nous avons commencé le programme », explique le Charentais Serge Morin, président de la commission ruralité-agriculture du Conseil régional.

Identification des captages prioritaires, diagnostic, partenariat avec les deux agences de l'eau concernées (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) et lancement des opérations avec les syndicats d'eau ou les collectivités. Comme pour l'eau de La Rochelle, où c'est la Communauté d'agglomération qui a relayé l'initiative du Conseil régional. Les terrains autour des captages de Varaize, Fralse et Anais

ont été confiés à des agriculteurs bio avec limitation des intrants et reboisement de certaines parcelles.

« Les produits utilisés dans l'agriculture ont une longue rémanence »

Sur le bassin de la Charente qui fut montré du doigt il y a un an en raison de sa teneur en pesticides sur certains secteurs, un important dossier de reconquête de la qualité a également été monté à Angoulême et Cognac. « On avait surtout noté des pollutions de nappes superficielles par des résidus de distillerie. Nous avons monté un partenariat avec le BNIC (1). Un gros travail a commencé. De plus en plus de viticulteurs se mettent au bio, ce qui est une sacrée révolution pour la profession », poursuit Serge Morin.

« Le problème, c'est qu'il faut beaucoup, beaucoup de temps avant d'obtenir des résultats tangibles. Dix ou quinze ans. Les produits utilisés dans l'agriculture ont une



Un important dossier de reconquête de la qualité de l'eau a également été monté à Angoulême et Cognac. PHOTO: H. J. BEITH-ELBYM

longue rémanence. Dans le secteur de la Sèvre niortaise amont, on était à 100 mg/litre de nitrates quand on a commencé le programme il y a dix ans. C'est-à-dire deux fois plus que les normes autorisées. On est revenu aujourd'hui à 50 mg/l (2). Il faut une décennie pour voir les courbes s'inverser ».

« L'enjeu n'est pas seulement de sauver la qualité de l'eau pour les consommateurs mais également pour les conchyliculteurs sur le littoral. On a vu ces dernières années les conséquences de la dégradation des apports d'eau douce pour les huîtres et les moules. »

« Pas inquiet »

L'avenir du programme Re-sources dans la grande région future ? Pour le contrat de plan Etat-Région (CPER) 2007-2013, les sommes engagées pour le programme Re-sources ont

été de 45 M€ (3), dont 35 M€ d'aides aux agriculteurs. Une quinzaine de territoires étaient ciblés. Pour le CPER 2014-2020, le programme est deux fois plus ambitieux avec une trentaine de territoires. « Mais je ne suis pas inquiet puisque les fonds sont automatiquement engagés jusqu'en 2020 », poursuit Serge Morin. Cinq ans pour convaincre l'Aquitaine et le Limousin d'harmoniser une politique de l'eau à l'échelle de la grande région.

(1) Bureau national interprofessionnel du cognac.

(2) Pour l'eau du robinet, à Niort comme à La Rochelle, il est nécessaire de faire des mélanges pour obtenir un seuil de nitrates beaucoup plus bas.

(3) En grande partie des fonds européens.

« Spectacles d'hiver », une vitrine de la création

ROUILLACAIS Des artistes de toute la région ont présenté leurs projets devant les directeurs et programmeurs des salles du réseau G19, lundi et mardi

La culture ce n'est pas toujours une sinécure. Ceux qui ont participé lundi et mardi aux rencontres entre artistes et programmeurs du réseau des salles du G19 (lire ci-contre) en Rouillacais ne vous diront pas le contraire. Présenter dans une grange, sommairement aménagée en salle de spectacle, avec un seul degré pointé au thermomètre, n'est pas la meilleure condition pour séduire le public, fut-il composé de gens avertis et de professionnels. Et pourtant la magie a opéré, pendant ces deux jours. Lecture de textes, spectacles de rue, musique : des compagnies venues de toute la région ont présenté leurs spectacles, nouvellement créés ou en cours de création, ou encore des extraits, aux directeurs, programmeurs de salles du réseau G19 et au public, au Vingt-Sept à Rouillac, et certains au prieuré de Lanville. Ces « Spectacles d'hiver » servent ainsi de vitrine aux artistes en recherche de salles et de dates.

Inscrivent à leurs affiches ? Didier Trambouze, président du réseau G19 et directeur de l'association Créa à Saint-Georges-de-Didonne en Charente-Maritime qui fait partie du réseau, citait en premier la qualité. Celle des textes, de la mise en scène et de l'interprétation voire des sonorités musicales, pour les concerts. Dans les conditions évoquées plus haut, la qualité incite à passer outre, elle est d'autant plus perceptible. Et l'on ne doute pas que le trio Alizea et ses trois musiciennes pleines de fougue, la compagnie Baleine cargo et sa créatrice militante, de même les aventuriers du collectif Gonzo aient facilement convaincu les producteurs de spectacles qui faisaient leur marché.

Nouvelles frontières

« La culture, c'est un risque permanent pour ceux qui l'organisent et ceux qui la transmettent par créations interposées », soulignait Didier Trambouze, au moment d'aborder la délicate question des financements de toutes les struc-

tures. À l'heure des transformations géographiques de l'Hexagone et des nouvelles politiques (non définies encore) pour soutenir le développement culturel, ce troisième rendez-vous en Rouillacais a permis aux participants d'échanger et de mettre au point des moyens de mutualisation pour promouvoir leurs créations. Et ce ne sont pas les nouvelles frontières du Poitou-Charentes, repoussées au-delà de l'imaginable, qui empêcheront cette volonté de créer ensemble, en passant outre les obstacles de moyens financiers réduits.

C'est ce qu'a affirmé Didier Trambouze, pourtant conscient de l'avenir incertain de 61 salles et



Joël Breton, directeur de La Palène, et Didier Trambouze président du G19, dans la cour du prieuré de Lanville. PHOTO G. G.

G 19

« Les possibilités de mutualisation seront plus nombreuses. La circulation des œuvres, facilitée »

Au prieuré de Lanville, mardi, Joël Breton, le directeur de La Palène à Rouillac (association Invitante), a accueilli une douzaine de spectacles et créations dans le cadre des « Matines artistiques ». Le nom donné à la décentralisation ponctuelle d'une partie de ces 31 coups de cœur à l'affiche. Mais quels sont les critères des directeurs de salles et programmeurs pour choisir les spectacles qu'ils

20 STRUCTURES. Le G19 regroupe 20 structures de diffusion de spectacles vivants des quatre départements de la région Poitou-Charentes. Son objectif : faciliter la circulation des œuvres, générer de l'emploi, soutenir des projets de création, entre autres. En Charente,

elle compte cinq structures : L'Avant-Scène à Cognac, La Palène à Rouillac, Les Carmes à La Rochefoucauld, La Canopée à Ruffec, Culture 48 à Barbezieux. En Charente-Maritime, elle en compte sept, dont le Carré Amelot à La Rochelle et le théâtre de La Coupe d'or Rochefort.

structures dans l'Hexagone, faute de soutien. « Une région plus étendue, avec une richesse plus grande, de créateurs, de compagnies et de structures de diffusion. Je suis convaincu que cela ne multipliera pas les problèmes de financement. Au contraire, les possibilités de mutualisation seront plus nombreuses, et la possibilité

de faire circuler les œuvres sera d'autant facilitée. Sans compter la plus value induite par le partage des savoir-faire et les échanges des gens issus de milieux contrastés et d'origines différentes. La culture permet justement de gommer les différences et c'est ce qui nous fait avancer. »

Gérard Guidier

Le centre de loisirs est sur les rails

C'est fait ! Réunis mardi soir à Angeac-Champagne, les élus de la Communauté de communes (CdC) de Grande-Champagne ont validé à l'unanimité la création d'un centre de loisirs destiné aux enfants de 4 à 11 ans et d'une ludothèque attenante. L'ensemble est prévu pour être construit à Segonzac, sur le même site que la Maison médicale.

« Cela fait des années que nous travaillons, c'est un projet majeur et stratégique pour le territoire », lançait la présidente Véronique Marendat. Ce projet vient rejoindre et compléter l'offre déjà existante en direction de l'enfance et de la jeunesse : une microcrèche de 10 places - « mais nous espérons avoir plus de places bientôt » -, un relais d'assistantes maternelles, un lieu d'accueil parents-enfants, un pôle jeunes pour les adolescents. Ces équipements sont des atouts aussi importants « que les zones d'activités pour les entreprises, afin non seulement de conserver notre population, mais d'en attirer une nouvelle », poursuivait Véronique Marendat.

Une aide conséquente

Animé par l'association Accolade, le centre de loisirs occupe aujourd'hui les locaux de l'école de Segonzac, « ce qui ne lui permet pas d'avoir une bonne visibilité, ni d'affirmer son identité », notait la présidente. Ce devrait être de l'histoire ancienne avec ce nouveau bâtiment dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte bordelais Giet.

Un bâtiment, « que nous avons imaginé en trois parties indépen-



Le futur ensemble centre de loisirs et ludothèque. REPRODUCTION « 50 »

D'AUTRES DOSSIERS

ZONE DU PONT-NEUF Compte tenu de l'importance du trafic sur la zone d'activités, qui devrait encore croître avec l'arrivée annoncée de l'usine d'embouteillage d'Hennessey, la CdC a décidé de créer une nouvelle voie entre la zone et la RD 731 pour un montant estimé à 586 588 €. Cette voirie serait complétée par la création d'un

rond-point que la CdC espère voir pris en charge par le Conseil général.

ZONE DU PONT-NEUF (BIS) La CdC a accepté de vendre une parcelle de 20 945 m², au prix de 12,50 € à la société Colombard développement (fabrication de matériel viticole), soit pour une somme totale de 261 812 €.

dantes : l'accueil de loisirs composé de trois salles (50 m² chacune), et d'un pôle restauration (60 m²) ; d'une salle polyvalente (73 m²) intégrée à l'accueil de loisirs mais qui pourra être utilisée de manière indépendante, et la ludothèque », expliquait Stéphane Giet. Le tout sera surmonté d'une toiture végétalisée. Le centre de loisirs pourra accueillir une centaine d'enfants et 200 personnes pourront l'être dans l'ensemble du bâtiment.

La réalisation de ce nouvel écrin,

« dont on espère l'ouverture à la rentrée scolaire 2016 », glissait Véronique Marendat, représentera une somme totale de 1 478 523 € (1,2 millions d'euros pour le bâtiment et les frais divers). Une somme face à laquelle, la CdC doit obtenir 878 750 € de subventions - dont 350 000 € de la Caisse d'allocations familiales et 300 000 de la Région. Il ne restera plus à la charge de la communauté que 357 236 € (345 493 € d'emprunts et 11 742 € de fonds propres).
Didier Faucard

Le préfet au cœur de l'accueil d'urgence



En plein dispositif hivernal, Salvador Pérez, le préfet, a voulu aller à la rencontre des pensionnaires des structures d'accueil comme le Rond-Point. Photo Phil Messelet

Une présence sur le terrain au contact des réalités, pas seulement parce qu'il cofinance l'ensemble des dispositifs d'accueil d'urgence, qu'il déclenche les différents niveaux des plans hivernaux. Le terrain «*parce que c'est ce qui permet ensuite de travailler les dossiers avec une autre vision.*» «*Après, on sait de quoi on parle.*» Hier soir, quelques jours après le passage au niveau jaune du plan grand froid, Salvador Pérez, le préfet, a répondu à l'invitation de Philippe Mottet, président d'Angoulême Solidarité. Le préfet voulait visiter le Rond-Point, l'accueil d'urgence installé dans l'ancien hôtel au pied de l'avenue Gambetta. Pour voir les choses et échanger avec les résidents à l'heure de la soupe. Même pour accorder un entretien en tête à tête à Grégory, 32 ans et quinze ans de route et de rue «*par choix d'un mode de vie.*» L'homme voulait lui parler des conditions de

l'accueil en France, de la difficulté de trouver un hébergement avec un chien «*qui est la moitié de [lui]-même*», de son étonnement que les structures ne marchent que l'hiver «*alors qu'on meurt aussi en été.*» «*Mais en Charente, c'est la particularité, on accueille toute l'année*», a répondu Marion Legoupil, directrice d'un établissement qui, avec 20 places, affichait quasiment complet hier soir. Comme l'ensemble des structures et la centaine de lits d'urgence répartis dans le département, en particulier à Angoulême. À peine suffisant. Il faut régulièrement compléter par des nuits d'hôtel. Des projets existent, notamment la réhabilitation du Rond-Point. Le préfet, qui a poursuivi sa tournée par la halte de nuit de L'Isle-d'Espagnac et d'urgence dit voir vu se «*rendre compte des problèmes de fonctionnement et d'espace parce que la demande sociale ne se rétrécit pas.*»

Attribution des HLM: Logélia à huis clos

■ Un peu plus de mille familles entrent dans le parc HLM de Logélia chaque année ■ Les dossiers passent par une commission d'attribution ■ Un monde confidentiel qui reflète l'état de la société.



Jean Rémond, Robert Lafleur et Annie Peyronnet, administrateurs de Logélia, font partie des six élus de la commission d'attribution.

Photo Renaud Joubert

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Cinquante-cinq dossiers à examiner en une matinée. Séance ordinaire ce mardi pour la commission d'attribution des logements HLM de Logélia, le plus gros bailleur social en Charente. Sur la table, la pile de papiers est éphémère. «Les documents ne sortent pas de la salle et sont détruits aussitôt après la séance, une question de confidentialité», dit Gino Chollet, le directeur de l'agence Angoumoise. Il faut dire que derrière les caractéristiques des logements disponibles, loyers et charges, on entre dans l'intimité des familles, des séparations, des enfants à charge ou non, des minima sociaux, voire des violences conjugales. Des galères, mais aussi des gens désireux de disposer de plus de place ou de quitter des logements insalubres dans le parc privé. Pas loin d'une dizaine ce matin-là.

«
Notre boulot n'est pas une science exacte, on doit évaluer les situations, sans mettre les gens en difficulté.

Une commission qui suscite beaucoup de fantasmes. «Mais la Charente n'est pas la région parisienne, dit Jean Rémond, vice-président de Logélia et président de la commission d'attribution. Ici, on n'attend pas huit ans pour avoir un lo-

gement.» Même si plus des deux tiers des Charentais peuvent y prétendre, le volume des demandeurs reste modéré par rapport à l'offre globale. Sur la table, les demandes sont d'ailleurs récentes. Et quand elles remontent à 2013, c'est que les personnes ont décliné plusieurs propositions.

Le plus demandé est le plus rare

Un numéro d'équilibre pour les membres élus. Six sur le papier, seulement trois présents ce matin-là (1). À côté de Jean Rémond, Annie Peyronnet et Robert Lafleur, représentant des locataires. Plus des élus municipaux, membres de droit, dont l'avis est consultatif, à l'image de Cécile Macula, représentante d'Angoulême. Avec ses quartiers prioritaires, Ma Campagne, Bassin La Grande-Garenne et Bel-Air-La Grand-Font, c'est évidemment le plus gros morceau. «Les gens sont attachés à leur quartier et veulent souvent y rester», dit Martine Vincent, directrice des relations clients.

Soyaux, Ruelle, Saint-Yrieix, Chabanais, Abzac..., la commission d'Angoulême porte mal son nom, elle qui examine les attributions de toute la Charente, à l'exception de Cognac et Barbezieux. Chassé-croisé de situations détaillées par les chargés de clientèle. Ça va vite. Pour le novice, la proportion de personnes hébergées par leur famille, une cousine, un frère, une mère, est impressionnante. «Des cas de plus en plus nombreux», avoue Gino Chollet. Le tableau social d'une France en crise. À l'image de cette famille de quatre enfants qui loge dans un T2 du privé et demande un T5. Une urgence. Ou de cette femme âgée qui vit «dans un

courant d'air, obligée de mettre des couvertures à ses fenêtres», explique Paulie d'Aureil, élue de Ruelle. Pour un T3 disponible dans cette commune, six candidats, le maximum ce matin-là.

Le plus demandé est aussi le plus rare: 1 700 pavillons individuels sur un parc de quelque 7 100 logements. «On a des gens qui viennent vers nous très remontés, mais on en a très peu.» Comme cette dame qui a refusé moult propositions. «Parce que son chien ne supporte pas la collectivité, elle menace d'ailleurs d'appeler CL!» Le chien, pas une priorité. Le locataire d'un T5 devenu trop grand et trop cher, si. «Une dette de 900 euros, ça devient urgent.» Un cas qui revient souvent, notamment chez les retraités aux maigres pensions.

Les dossiers présentés font état d'une précarité grandissante. Un T2 à 435 euros boulevard de la République pour un demandeur au RSA? «40% de taux d'effort, c'est réchibitoire, lance Jean Rémond. Il faut lui trouver autre chose, si possible charges comprises.» Le maximum, c'est 30%. Alors quand un couple se présente avec deux salaires, c'est le jackpot. «Il faut essayer de le garder.»

Ailleurs, un voisin laisse les casseroles sur le feu. «Les pompiers sont venus trois fois, la voisine veut déménager.» Peu de problèmes de voisinage sont évoqués ce matin-là. «C'est un problème qu'on n'arrive pas à régler, avoue Jean Rémond. D'autant que les problématiques de santé mentale ont pris beaucoup d'ampleur ces dernières années.» Avant de citer une trouvaille originale. «À côté d'un locataire bruyant, on a logé une famille de sourds!» Ici, il faut jongler en permanence entre les contraintes des uns et des autres. «Notre boulot n'est pas une science exacte, on doit

évaluer les situations, sans mettre les gens en difficulté. On essaie de le faire avec humanité, mais il peut y avoir des loupés.»

Pas de vote formel mais un consensus rapide. Sauf pour ajourner une décision: une petite commune, dont l'élu est absent, a donné par téléphone un avis défavorable à l'installation d'une famille. Sans motivation. Autour de la table, on

Repères

Logélia est propriétaire de 7 100 logements, dont 1 700 pavillons individuels en Charente.

La commission d'attribution d'Angoulême, qui gère aussi le secteur rural, se réunit toutes les deux semaines. Une autre, à Cognac, gère le secteur de Cognac et Barbezieux.

Six élus issus du conseil d'administration y siègent. Les représentants des communes, membres de droit, donnent un avis consultatif.

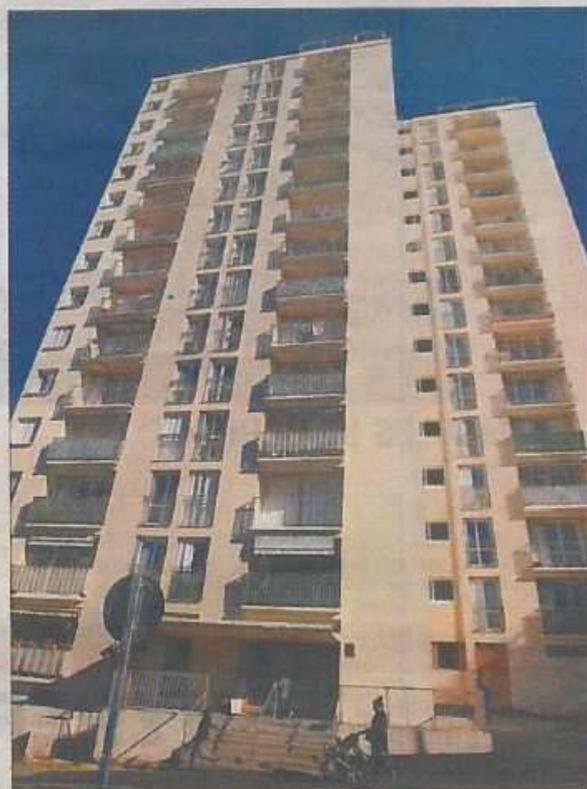
Depuis 2012, les demandes de HLM passent par un guichet unique mutualisé avec les deux autres bailleurs, OPH et Villogia.

402 refus sur 1 400 propositions de logement en 2014.

Il existe trois motifs légaux de refus d'attribution: dépassement des plafonds de ressources, absence de titre de séjour régulier, fausse déclaration ou falsification de documents.

s'interroge. «On peut quand même donner un avis favorable a priori, avance Robert Lafleur. Il y a deux autres familles de gens du voyage à côté qui ne posent pas problème. Ça demande des explications supplémentaires.» Le seul cas épineux ce matin-là.

(1) Philippe Bouty, président de Logélia, David Cornet et Jacques Poryn, conseillers généraux, étaient absents.



À l'inverse de l'image d'épinal des tours HLM, ici au Champ-de-Manœuvre, le pavillon individuel est plus rare, mais le plus demandé.

Photo archives Majid Bouzzit

Les déchets sous pression... fiscale

■ L'heure est aux économies drastiques à GrandAngoulême ■ Exemple: 550 000 €, rien que sur le budget «déchets» ■ Avec des propositions, débattues ce soir, qui risquent de faire grincer.

Thierry CORDEBOEUF
tcordeboeuf@charente1libre.fr

La distribution gratuite des sacs noirs pour les ordures ménagères, c'est fini. Désormais, les Grands-Angoumoisins devront se les procurer dans le commerce, et donc les payer. C'est une des mesures proposées au débat d'orientations budgétaires de GrandAngoulême, ce soir (1). Une mesure parmi de nombreuses autres sorties du comité de pilotage chargé «d'optimiser les activités du service déchets ménagers».

En gros, il s'agit de faire des économies, et de taille: le projet de budget déchets ménagers est revu à la baisse de 550 000 € soit, grosso modo, l'équivalent du déficit enregistré l'an passé, et donc compensé par une subvention. «Tous nos budgets annexes doivent être équilibrés, c'est la règle», rappelle Denis Dolimont, président de la commission «services aux habitants». «Les sacs noirs, à l'inverse des sacs jaunes, existent dans le commerce», argumente encore la délibération.

Plus de sacs mais davantage de bacs

Cette simple mesure permettra à la collectivité d'économiser 112 000 € dès cette année. Toutefois, le vice-président en relativise l'impact: «Progressivement, nous développons les bacs individuels, ce qui est une demande de la population. En 2015, 3 000 bacs supplémentaires vont être distribués à Angoulême et dans plusieurs centres-bourgs.» Du coup, dans ces secteurs, le ramassage des ordures va être réduit, un par semaine au lieu de deux, ce qui engendrera d'autres économies.

Gelée depuis 2010, la taxe à la hausse

Autre mesure qui concerne directement le contribuable, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) va subir «une augmentation modérée», la première depuis 2010. La commission Dolimont propose une hausse de 0,69 %, soit une recette supplémentaire de 80 000 €. Pour les



Plus de sacs noirs gratuits pour les habitants de l'agglomération, mais 3 000 bacs individuels vont être distribués cette année. Ils sont déjà stockés à Fréguenault.

Photo Majid Bouzzit

habitants, cela entraînerait, selon les simulations, un surcoût de 1€ à 4€ sur la prochaine facture, selon la taille du logement. Toutefois, les conseillers pourront opter pour une hausse plus faible... ou plus élevée: entre 0,2 % et 2,1 %, avec un gain oscillant entre 20 000 € et 250 000 €. L'an dernier, la TEOM a rapporté 11,5 millions à l'agglomération.

Les communes à l'amende

Une autre mesure va faire mal, en touchant directement les 16 communes qui composent GrandAngoulême. Désormais, elles devront s'acquitter de la «taxe spéciale» versée par les gros producteurs de déchets (plus de 1 100 litres par semaine). 25 % dès cette année, avec une montée progressive à 100 % en quatre ans. La recette

attendue dès 2015 est de 250 000 €. Elle atteindra le million en 2018. Les commerces, restaurants et autres entreprises paient déjà cette taxe spéciale: «Mais ce n'était pas appliqué aux communes, alors que c'est prévu, reconnaît Denis Dolimont. C'est une dépense supplémentaire qui n'est pas neutre pour les communes. Ça va les inciter à être encore plus attentives au tri des déchets dans les services administratifs, ou les restaurants scolaires.» Cette fameuse taxe se calcule en effet sur le nombre de bacs ramassés par les camions bennes.

L'encombrant devient payant

La collecte des encombrants à domicile était réalisée gratuitement par le service «déchets ménagers». C'est terminé. Il faudra désormais

Economies à tous les étages

Avec la réduction programmée des dotations d'Etat, l'agglomération va perdre 4,9 millions de 2015 à 2020, et un million et demi dès cette année. D'un autre côté, elle s'engage à ne pas augmenter la fiscalité sur tout le mandat. Il lui faut donc tailler dans le vif, comme le fait la Ville d'Angoulême de son côté. Les structures culturelles en régle comme Carat et La Nef sont prévenues que leurs subventions d'équilibre seront fortement réduites.

Les associations devront aussi se serrer la ceinture, tout comme le Forum sports et santé. A Nautilis, les horaires vont être revus pour limiter les coûts de l'équipement, et le dispositif Mobilivolt devra faire avec 100 000 € de moins. Des coupes sont aussi à prévoir du côté du personnel. Enfin, les tarifs de certains services «anormalement bas» vont augmenter. De tout cela, il sera question ce soir lors du débat d'orientations budgétaires.

signer un chèque de 15 €, payable à l'avance, pour bénéficier de cette prestation. Nouvelle recette en vue pour l'agglomération, avec l'argument «l'égalité de traitement pour tous les usagers». Les bailleurs sociaux font en effet payer ce service d'enlèvement

des gros déchets à leurs locataires. Maintenant, les autres devront déboursier aussi.

(1) Conseil communautaire ce soir à 17h30 à GrandAngoulême, boulevard Desson-Bey. Ouvert au public.

James Biscuit, personnalité qualifiée de la CDAC, est malade. Il avait promis de voter contre le projet CGR aux Montagnes. Son absence mardi a fait basculer le vote.

François GOUBAULT
fgoubault@charentelibre.fr

On ne peut rien affirmer, mais n'a-t-il pas été victime de pressions ? On peut se poser la question. Au lendemain du vote serré - quatre voix contre trois - de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) autorisant l'implantation d'un complexe CGR à Champniers (lire CL d'hier), le maire d'Angoulême Xavier Bonnefont s'interroge.

L'absence pour cause de grippe de James Biscuit, la personnalité qualifiée siégeant au titre du développement durable, a pesé très lourd dans le vote final. «Je l'avais rencontré le 24 janvier lors de ma permanence et il m'avait dit qu'il voterait contre le projet», assure le maire.

Même son de cloche chez Alain Boussarie, le président de Charente Nature, qui a rencontré son ancien adhérent James Biscuit il y a quelques jours. Il lui avait fait la même confiance.

Au vu du résultat et de la promesse faite, l'absence de James Biscuit a

Qui est le grippé qui a sauvé le CGR

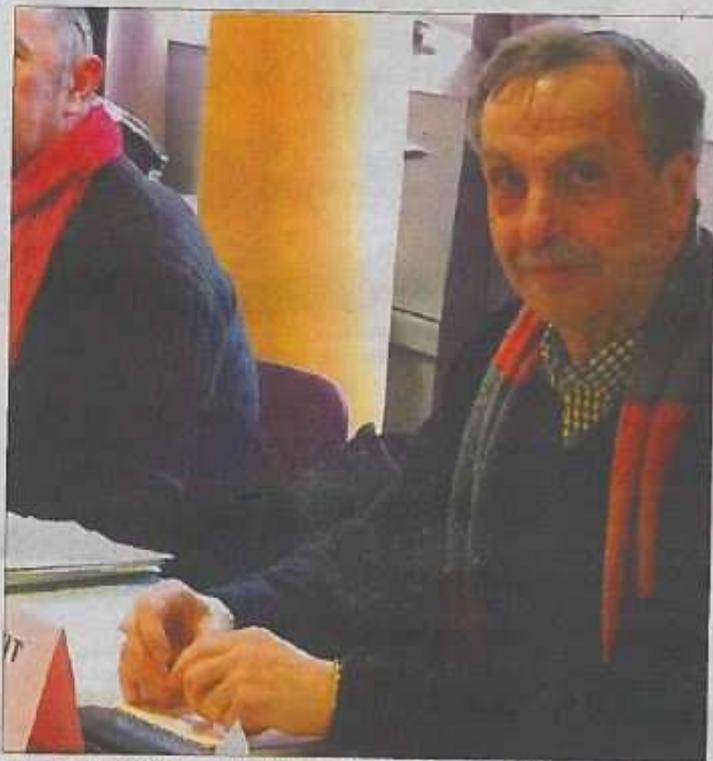


fait basculer le vote en faveur du groupe rochelais. D'où les questions que les opposants au projet se posent. «S'il avait été là, c'était du quatre-quatre et le CGR ne s'installait pas aux Montagnes», réécrit Xavier Bonnefont.

Le président de l'agglo Jean-François Dauré est cinglant: «On vit dans un pays où l'aménagement du territoire dépend d'une grippe... C'est extraordinaire!» Dès hier, il a fait part de son étonnement au préfet.

Jamais mandaté par Charente Nature

Selon sa femme, que nous avons jointe au téléphone, la grippe de James Biscuit n'est pas diplomatique: il serait bien alité. Nous n'avons pu lui parler directement. James Biscuit n'est pas un inconnu sur la place. Président de l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) et présent dans de nombreuses autres associations (lire encadré), cet ancien salarié de la Chambre de Métiers de bientôt 68 ans, avait déjà défrayé la chronique en 2011, lors de la CDAC sur l'extension de la zone des Montagnes. Il s'était prononcé pour, tandis que Charente



James Biscuit est notamment connu pour être président de la CLCV, association de consommateurs.

Archive CL

Nature, à laquelle il appartenait, y était opposée. «Cela a avait créé un sacré pataquès, se souvient Alain Boussarie. Le problème,

bre 2009, en atteste. Le mandat de James Biscuit a été renouvelé pour trois ans en 2012. «On choisit les personnalités qualifiées en fon-

c'est que James Biscuit ne représente pas Charente Nature à la CDAC comme on a pu le lire.»

«Préjudiciable pour la démocratie»

La confusion remonte à janvier 2009. «La préfecture nous a contactés pour savoir si un représentant de l'association voulait siéger à la CDAC. Nous avons refusé car nous ne pouvions être juge et partie», se souvient Alain Boussarie. James Biscuit, alors membre de Charente Nature - il a même fait partie du conseil d'administration jusqu'en 2013, avant de cesser de cotiser - avait accepté de siéger en son nom personnel. Un document signé du secrétaire général de la préfecture, Yves Ségué, le 9 novem-

tion de leur parcours professionnel et de leur expertise», précise la préfecture. Curieux choix que celui d'un ancien salarié de la Chambre de Métiers pour incarner le développement durable...

Depuis bientôt six ans, l'étiquette Charente Nature reste accolée à la «personnalité qualifiée». A tort. «A aucun instant il n'a été mandaté par Charente Nature», confirme l'inoxydable Jean-Claude Caraire. Alors qu'Alain Boussarie martèle: «L'absence de James Biscuit mardi est préjudiciable pour la démocratie. Sa décision lui appartient.» A lui seul, lui qui ne représente finalement que lui. Un citoyen lambda qui avait en ce mardi le pouvoir de vie ou de mort sur un projet commercial à 10 millions d'euros!

”
On vit dans un pays où l'aménagement du territoire dépend d'une grippe... C'est extraordinaire!

Un peu partout et nulle part à la fois

Président de l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), James Biscuit siège à ce titre dans différents organismes au titre de représentants de consommateurs ou de locataires. C'est ainsi qu'il fait partie depuis peu du conseil de surveillance de l'hôpital de Confolens. Nommé depuis juin par le préfet, il n'a participé à aucun des deux conseils qui se sont tenus depuis... Il siège aussi au conseil d'administration de l'OPH de l'Angoumois au titre du CLCV.

James Biscuit est également membre du conseil d'administration de l'Association du Festival

de la Bande dessinée. Il s'y occupe notamment du prix Hippocampe pour les handicapés. Avec l'association, il a porté un projet de BD sur la vie de l'accordéoniste

Jean Ségurel. Un projet toujours en suspens alors qu'il est membre de l'association des amis du célèbre accordéoniste corrézien. Joueur de piano à bretelles lui-même, il fut aussi le «référént accordéon» de feu le comité des fêtes de La Couronne! «l'homme et partout et nulle part. Mais peut-on vraiment compter sur lui?», s'interroge le président de l'une des nombreuses associations qu'il fréquente.

Gens du voyage: première maison pour Kina, 85 ans

■ À Châteaubernard, les gens du voyage installés dans des caravanes au Fief-du-Roy, ont reçu hier les clefs de «vraies» maisons

■ Une révolution pour Kina, 85 ans: elle a passé la première nuit de sa vie sous un toit.



Kina n'a pas sauté de joie mais a signé son bail et récupéré ses clefs. Son fils André a dit non pour le moment.

Photos S. U.

Stéphane URBAJTEL
s.urbahtel@charentefibre.fr

«**O**ui, oui, je suis contente. Mais juste un petit peu.» Pour les démonstrations d'enthousiasme, il ne fallait pas ne compter sur Kina, hier matin. Sur le coup de 10 heures, la dame de 85 ans a signé «son» bail puis reçu les clefs de «sa» maison. Locataire d'un pavillon neuf, modeste mais coquet, à quelques mètres de la rue du Commerce, à Châteaubernard. Moment banal pour un gadjo (1). Une révolution pour elle: c'est la première fois

»
Accepter de prendre possession de la maison, c'est lancer les procédures qui permettront de déclencher les aides sociales.

que la doyenne des gens du voyage du Cognacais prend possession d'un logement avec des murs. La première fois qu'elle a passé une nuit avec un toit à elle au-dessus de la tête. «C'est bien ici, mais c'est petit», ronchonne Kina habituée à avoir de l'espace sur le terrain vague qu'elle occupe avec les siens depuis trois décennies au carrefour Beauregard, route de Segonzac. «C'est compliqué pour elle de changer. Et pourtant, elle est pressée de déménager», confie l'une de ses filles, Rose, parée aussi à lâcher la caravane. Enfin, pas tout à fait: le «camping» - le mot utilisé par la famille - sera garé juste devant la maison. Au cas où.

Moi je signe pas et la maison, j'y vais pas

L'opération menée hier par le syndicat mixte des gens du voyage, sous l'œil de l'Association des gens du voyage de la région Cognac (AGVRC), signe l'épilogue d'un long, d'un très long chantier. Presque sept ans pour convaincre les voyageurs - ils sont entre vingt et trente, tous membres de la famille Winterstein - de quitter le terrain

du Fief-du-Roy adossé à la zone commerciale, trouver des financements pour acquérir une parcelle entre les entrepôts Hennessy et le Comptoir agricole commercial de Cognac, et édifier deux pavillons, comportant quatre appartements. Des logements d'une quarantaine de mètres carrés chacun adaptés aux habitudes des voyageurs avec un bout de terrain bitumé à côté pour garer des caravanes. Tout compris, ce projet, porté par GrandCognac, a coûté 240 000 euros. «On voit que ça a été fait à l'économie», grommelle Grégo, l'un des fils de Kina, en faisant le tour de sa maison. «Les tuyaux du poêle à bois comme ça, ça tiendra jamais. E les joints du carrelage vont sauter en moins de deux», critique Jason.

À leurs côtés, Karine de l'AGVRC, et Isabelle du syndicat mixte, expliquent avec pédagogie pourquoi il est important de sauter le pas. «Accepter de prendre possession de la maison, c'est lancer les procédures qui permettront de déclencher les aides sociales», insiste la première (elles couvriront la totalité du montant des loyers). «Prendre les clefs aujourd'hui, ça ne veut pas dire que nous ne serons plus en contact demain. Vous

pourrez toujours nous appeler et nous serons là pour vous aider», ajoute la seconde.

André lui, n'a pas été convaincu. Hier, le ferrailleur, un autre fils de Kina, n'a pas accepté son bail, refusé d'intégrer son logement en dur et rejoint sa caravane ancrée au Fief-du-Roy. «Moi je signe pas et la maison, j'y vais pas, a-t-il annoncé. Les espaces pour les caravanes sont trop petits, il n'y a pas de porte à l'intérieur: bonjour l'intimité. Et derrière les grillages du terrain, il y a des explosifs partout: on l'a vu l'autre jour quand des machines sont venues creuser.»

«Ce ne sont pas des explosifs mais des douilles de la Seconde Guerre mondiale. Extraites du sol, c'est vrai, mais sans danger. Des démineurs de La Rochelle sont venus et l'ont démontré», précise l'un des représentants du syndicat mixte. Comme ses collègues, ce travailleur social en est conscient: il y a encore un bout de chemin à parcourir avec les voyageurs avant de refermer définitivement le dossier Châteaubernard.

(1) Gadjo est le nom que les gens du voyage donnent à ceux qui n'appartiennent pas à leur communauté.



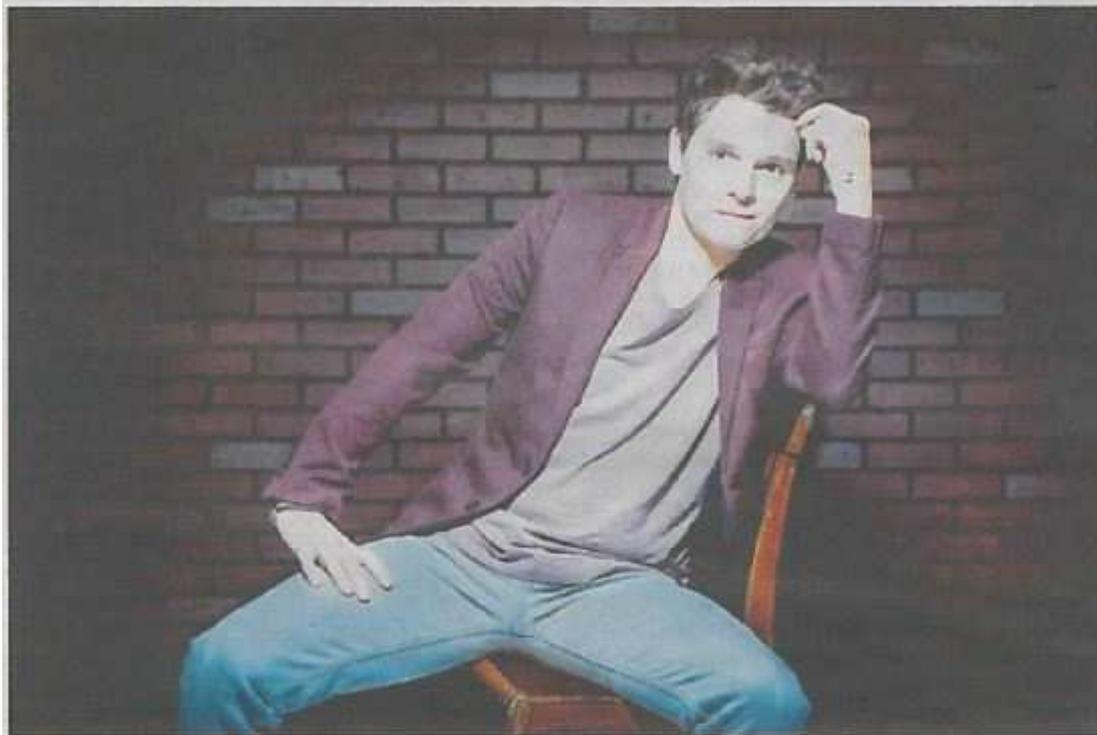
Deux pavillons neufs, quatre logements. Il a fallu sept ans pour boucler le chantier.



Toutes les caravanes n'ont pas encore quitté le terrain du Fief-du-Roy.

Bénabar se chauffe au Castel

CHÂTEAUBERNARD Le chanteur teste un nouveau tour de chant dans une salle qui, elle aussi, essuie les plâtres



Bénabar a entamé une tournée qui fait suite à la sortie de son album, *l'été dernier*. PHOTO F. LEVILLAN

inauguré le 16 janvier, le Castel, à Châteaubernard, va passer l'épreuve du feu dimanche, à 17 h 30, avec une première grande vedette, Bénabar. L'auteur, compositeur, interprète est également en phase de rodage de sa tournée, qui décline son septième album, « Inspiré de faits réels », sorti l'an dernier.

« Châteaubernard fait partie des deux ou trois salles de "chauffe" pour un peu tester le tour du chant de l'artiste avant la tournée des Zéniths », note Dominique Petit, adjointe à la culture, ravie que l'artiste ait choisi la commune de l'agglomération de Cognac pour cela.

Hier, il ne restait plus qu'une poignée de places en vente sur les réseaux habituels, indique Blues Passions Production, en charge de la billetterie. Bénabar est une valeur

sûre. Avec déjà vingt ans de carrière, il a gardé cette fraîcheur de l'enfance. Le disque « Inspiré de faits réels » invite son public dans des promenades poétiques.

Bruno Nicolini (dans la vraie vie) a ce don de saisir au vol ces précieux instants qui font la richesse du quotidien. Il suffit de fermer les yeux et d'écouter. Sur un fond musical épuré, les tableaux de l'artiste se succèdent aux couleurs et aux mélodies de ses mots, libérant des émotions au passage.

Drôle ou romantique

Touchant dans « Titouan » et la détresse d'un père séparé qui ne se résout pas à partager la garde de son fils, Bénabar se montre aussi un grand romantique avec « Le Regard » ou « Les Couleurs ». Plein

d'oxygène, le chanteur nous offre « La Grande Vie », où chacun a droit un jour à son moment de gloire. Il nous engouffre dans « La Forêt » des peurs enfantines qui ne nous quittent jamais vraiment.

L'humour est au rendez-vous avec « Coming in », qui inverse les rôles. On rit avec Bénabar dans la peau d'une femme fatale qui fait chavirer les hommes (« Sur son passage »). On glisse avec bonheur dans une délirante histoire d'homonymie, « Gilles César ». ...Dimanche, au Castel, il suffira d'ouvrir les yeux pour saisir sur le vif le magicien des mots.

Sandra Ballan

Bénabar, dimanche à 17 h 30 au Castel, à Châteaubernard.
Tarifs : 30 € (debout) ou 35 € (assis).

■ Bénabar

affiche complet dimanche au Castel, mais la commission culture de la ville de Châteaubernard vient d'ajouter un réassort de places assises à la configuration prévue pour le concert.

Les places supplémentaires sont disponibles sur Ticketnet ou chez Auchan-Châteaubernard et Leclerc-Cognac. Tarif: 35 €

■ CHÂTEAUBERNARD

Assemblée générale de la Gaule cognacaise. Elle se tiendra demain, à 20 h 30, salle Jean-Tardif.

Eurociné met à l'honneur les caricaturistes

L'association Eurociné diffusera ce soir le documentaire « Caricaturistes, fantassins de la liberté », qui revient sur le combat des chevaliers du crayon dans différents pays, dans le sillage de l'association Cartooning for peace. « C'est un film que nous avons décidé de programmer il y a déjà plusieurs mois, car, si ce thème prend une résonance toute particulière actuellement, c'est un sujet qui nous tient à cœur », relève la présidente Nicole Cornibert. Un débat sera ensuite animé par Patrick Guilloton, ancien journaliste de « Sud Ouest », qui a personnellement connu plusieurs des dessinateurs tués lors de l'attentat à « Charlie Hebdo ».

La séance, à 20 h 30 à La Salamandre, est gratuite.



Rendez-vous au Jardin respectueux

Le Jardin respectueux de L'Yeuse invite samedi, de 14 à 16 heures, en partenariat avec Calitom, à une animation autour de l'osier. L'occasion de découvrir les techniques de taille et surtout de tressage de ce matériau, prétexte à la réalisation d'œuvres vivantes. Tél. 05 45 80 8115 ou 06 1216 44 94. FR-ETO « 50 »

INDISCRÉTION

Dany Brillant au Castel

L'éternel crooner est annoncé samedi 17 octobre sur la scène du Castel, la nouvelle salle de Châteaubernard. Le comité des fêtes se démène pour boucler le budget de la soirée. Dany Brillant demande un cachet de 34 000 euros.



Cognacs Menuet

Le patron chinois s'offre le trois-étoiles du Breuil pour 2,5 millions d'euros

Deux millions et demi d'euros. C'est grosso modo à ce prix que Xiangzhong Yang dit «Monsieur Yang» a acquis cette semaine le Domaine du Breuil, l'hôtel trois étoiles de caractère situé dans le quartier du même nom, à Cognac. 18 chambres, 2 suites, un restaurant, un parc de 7 hectares. Plus rien ne semble arrêter l'homme d'affaires de Macao, patron des cognacs Menuet, devenu il y a bientôt trois ans le premier Chinois à prendre les commandes d'une maison de négoce en Charente. L'acquisition du Domaine du Breuil - rapportée hier par nos confrères de Sud Ouest - permet aux cognacs Menuet de disposer d'une vitrine de prestige. Xiangzhong Yang, dont les propos sont traduits par Antoine Lam, le directeur général de la société, explique que le lieu va devenir le siège social de Menuet. Les bureaux de la maison de négoce vont y être rapatriés, le site de production demeurant zone de la Haute-Sarrazine. L'homme d'affaires compte imprimer sa marque au Breuil en créant un showroom dans une partie du bâtiment dédié à «l'histoire et la légende de Menuet». Pour renforcer son image, il a prévu de planter des rangs de vigne dans une partie du parc. Des aménagements que ne signifient pas pour autant que le Domaine du Breuil tourne une page: le site restera un hôtel et un restaurant ouvert à tous. Pas question d'en faire une maison d'hôte dédiée aux seuls invités de la marque comme peut l'être Bagnolet pour Hennessy ou Chanteloup pour Martell. «Nous imaginons de faire aussi du domaine un lieu de vacances avec la création de bungalows», confie Antoine Lam. Xiangzhong Yang ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.



«Monsieur Yang» a rencontré le maire de Cognac hier.

Photo S. U.

Sa prochaine étape, confie-t-il, c'est d'acheter des vignes. Il vise d'ailleurs un important domaine dans le Segonzacais, en Grande-Champagne. L'affaire n'est pas encore faite. En parallèle, assure-t-il, la marque monte en puissance sur le marché asiatique. Si le businessman ne révèle pas les chiffres de vente, on sait que Menuet a démarré avec un capital de l'ordre de 1 600 euros en 2012 pour atteindre aujourd'hui 1,3 million d'euros.

Stéphane URBAJTEL

Nouvelle organisation en place à NounouÉveil

L'association d'assistantes maternelles NounouÉveil a pris ses marques dans un nouveau local situé dans l'ancienne bibliothèque. Espace prêté par la mairie, qui en contrepartie ne verse pas d'aide financière à la structure.

«Les portes sont ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h15, à l'occasion des ateliers créatifs mis en place afin de pouvoir satisfaire toutes les adhérentes et leurs petiots», informe la présidente Carole Bréda. Le nouveau local est plus pratique que le précédent, «mais il reste néanmoins trop petit pour nous accueillir en nombre. Nous avons donc organisé un tour de rôle sur les différents lieux qui nous accueillent et maintenons les activités à l'extérieur, comme à la médiathèque de Cherves, les rencontres intergénérationnelles de Cressé...», poursuit Carole Bréda. Une permanence administrative au local est assurée par la présidente chaque mercredi de 9h45 à 11h, pour recevoir les assistantes, nouvelles et actuelles, les parents pour répondre à leurs questions concernant les contrats, les aides, les rémunérations... Et une permanence téléphonique a été mise en place tous les jours de 13h à 15h15 (contact au 07 83 15 39 31. Email:nou-



Carole Bréda, présidente.

Photo CL

nouveuil@free.fr. Site: www.nou-nouveuil.fr).

Samedi 28 février de 9h30 à 12h30, à la salle des fêtes de Saint-André, la présidente propose aussi aux adhérentes de participer à une matinée d'information en collaboration avec l'association départementale des assistantes maternelles, basée sur le calcul de la rémunération mensuelle. Enfin, un covoiturage sera organisé pour les formations se tenant au conseil général à Angoulême.

Au volet projets, il reste à aménager la mezzanine du local en coin lecture et de motricité.